

**Mémoire remis dans le cadre de
l'étude du comité permanent des
langues officielles de la Chambre
des communes sur le soutien
fédéral pour les institutions
postsecondaires de langue
française ou bilingues en situation
minoritaire**

Juin 2021

Ottawa, le 30 juin 2021

Monsieur Emmanuel Dubourg

Président du Comité permanent des langues officielles

Député de Bourassa

Chambre des communes du Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet: Mémoire de l'AFO remis dans le cadre de l'étude du comité permanent des langues officielles sur le soutien fédéral pour les institutions postsecondaires de langue française ou bilingues en situation minoritaire

Monsieur le Président,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 744 000 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens qu'elle représente, je tiens à vous remercier ainsi que les membres du comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes d'étudier la question fondamentale du postsecondaire de langue française en situation minoritaire. Le milieu universitaire ontarien est en train de se métamorphoser avec l'ouverture prochaine de l'Université de l'Ontario français, l'obtention d'une charte par l'Université de Hearst et le drame qui secoue présentement la région du Moyen-Nord.

L'éducation postsecondaire est un élément essentiel du continuum linguistique pour les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens. Aujourd'hui, détenir un diplôme d'une institution postsecondaire est devenu essentiel. Pour assurer l'épanouissement de notre communauté, il est nécessaire que les francophones aient accès à une éducation postsecondaire de qualité dans leur langue. Revendiquant la gouvernance universitaire depuis plus d'un demi-siècle, les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens réclament un meilleur accès à des programmes universitaires de langue française.

En 2012, le Commissaire aux services en français a entrepris une enquête à la suite du dépôt de plusieurs plaintes portant sur le manque d'accès au postsecondaire en français dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. Son enquête s'est conclue en juin 2012 avec le dépôt du rapport d'enquête : *L'état de l'éducation postsecondaire en langue française dans le Centre-Sud-Ouest de l'Ontario : Pas d'avenir sans accès*¹, qui recommandait la création d'une université de langue française dans la région.

En 2013, le Regroupement des étudiants franco-ontariens (RÉFO), en collaboration avec l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario, la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne

¹ https://csfontario.ca/wp-content/uploads/2012/06/CSF_RapportEnquetePostsecondaire.pdf

(FESFO), ont organisé les [États généraux sur le postsecondaire en Ontario français](#). Ce vaste processus de consultation a permis aux Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens de partager leurs opinions et leurs visions pour le postsecondaire de langue française en Ontario. Un [premier rapport des consultations régionales et jeunesse des États généraux](#)² a été publié en automne 2013 suivi par un rapport du [Sommet provincial des États généraux](#)³ en octobre 2014.

Après plusieurs années de travail et de pression de la part de la communauté franco-ontarienne, le projet de l'Université de l'Ontario français (UOF) est devenu une réalité avec l'adoption de la charte de l'Université, le 14 décembre 2017. Après une brève annulation du projet par le nouveau gouvernement de l'Ontario, une entente de financement a été signée par les gouvernements de l'Ontario et du Canada en janvier 2020. L'Université de l'Ontario français ouvrira ses portes en septembre 2021.

Il est toutefois important de noter que l'Université de l'Ontario français n'est plus la seule université "par et pour" les francophones avec une charte. Après plus de 50 ans comme université affilié à la *Laurentian University*, l'Université de Hearst a obtenu sa charte en juin 2021 après l'adoption du projet de Loi de 2021 sur le soutien à la relance et à la compétitivité.

Aux prises avec des défis financiers et une pandémie ayant particulièrement affecté les petites et moyennes universités de la province, la situation dans les universités bilingues et de langue française, à l'exception de l'Université d'Ottawa, demeure précaire. Nous pouvons en témoigner étant en contact régulier avec les directions de nos collèges et de nos universités bilingues et de langue française.

De plus, les universités et les collèges ont dû absorber une baisse de leurs revenus provenant des inscriptions à la suite de la décision gouvernementale de réduire de 10 % les frais de scolarité et subséquemment de les geler au niveau collégial. De plus, en Ontario, le financement gouvernemental des collèges est gelé depuis plus de 15 ans. Au fédéral, le financement provenant du Programme aux langues officielles en éducation stagne depuis le début de ce siècle.

L'exemple le plus criant et actuel de ces difficultés financières est celui de la *Laurentian University*. Le 1er février, la *Laurentian* a annoncé le début d'une procédure de restructuration sous supervision judiciaire en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, une première au Canada pour une institutions postsecondaires Deux mois plus tard, elle annonçait de manière unilatérale la fin de la fédération laurentienne, mettant en péril la survie de trois universités fédérées et les études des étudiantes et étudiants de l'Université de Sudbury.

²<http://etatsgeneraux.ca/resources/Rapport%20des%20consultations%20de%20l'automne%202013%20-%20%C3%89tats%20g%C3%A9n%C3%A9raux%20sur%20le%20postsecondaire%20en%20Ontario%20fran%C3%A7ais.pdf>

³<http://etatsgeneraux.ca/resources/Rapport%20du%20Sommet%20provincial%20des%20%C3%89tats%20g%C3%A9n%C3%A9raux%20sur%20le%20postsecondaire%20en%20Ontario%20fran%C3%A7ais.pdf>

Le cas de la *Laurentian University*

La communauté franco-ontarienne n'a plus confiance en la *Laurentian*. Et avec raison! Si les coupures du 14 avril et l'annonce unilatérale de la fin de la fédération ont été en quelque sorte le dernier clou dans le cercueil, la dégradation du français à la *Laurentian* s'est amorcé bien avant le 1er mai.

Depuis le tournant de ce siècle, la *Laurentian* investit peu dans sa programmation de langue française et la francophonie y perd de son influence. Depuis l'an 2000, la *Laurentian* a créé 26 nouveaux programmes anglophones contre seulement 5 du côté francophone.

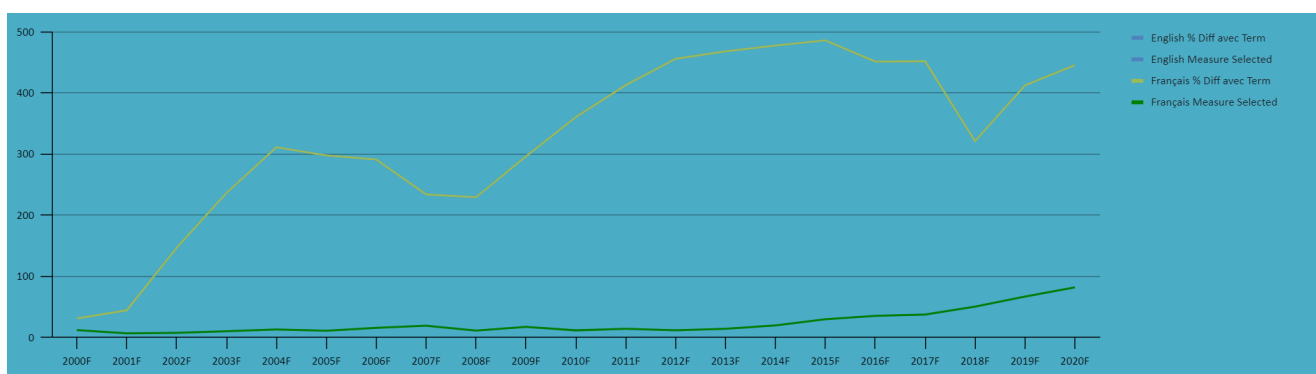
Nouveaux programmes à l'Université Laurentienne depuis 2000

Cycle	Nouveaux programmes (volet de langue anglaise)	Nouveaux programmes (volet de langue française)
1er cycle	Architecture (2013) Administration des affaires (2004) Criminologie (2016) Sciences de la terre (2003) Écologie (2003) Équité, Diversité et Droits humains (2018) Chimie pharmaceutique (2008) Radiothérapie (2003)	Criminologie (2019) Littérature et culture francophone (2018) Orthophonie (2008) Sage femme (2004)
2e cycle	Architecture (2017) Science de l'ingénierie (2019) Relations avec les Autochtones (2015) Santé interdisciplinaire (2014) MBA (CGA) (2004) MBA (2015) Science de la communication (2015)	Orthophonie (2014)
3e cycle	Dépôt des minéraux et géologie précambrienne (2005) Écologie boréale (2005) Sciences biomoléculaires (2005) Ingénierie des ressources naturelles (2004) Sciences matérielles (2011)	

	Santé rurale et du Nord (2008)	
Nouveaux programmes provenant de disciplines existantes	Identification médico-légale (2004) Science du médico-légal (2004) Psychologie appliquée (2004) Psychologie expérimentale (2004) Sciences des ordinateurs (2014)	

De plus, la *Laurentian* a investi très peu d'efforts dans le recrutement d'étudiantes et étudiants internationaux pour ses programmes de langue française. Alors que la *Laurentian* attire plus de 100 étudiantes et étudiants internationaux par année dans ses programmes de langue anglaise depuis 2002 et qu'elle en compte entre 300 et 500 à tous les ans depuis 2009, l'institution n'a pas encore atteint la barre des 100 étudiantes et étudiants pour les programmes de langue française. Alors que les inscriptions d'étudiantes et étudiants dans les programmes de langue française ont commencé à augmenter depuis 2015, en partie grâce à la création d'un poste de responsable du recrutement à l'international pour le volet francophone, le poste a été aboli lors des dernières compressions.

Inscriptions des étudiantes et étudiants provenant de l'extérieur du pays à l'Université Laurentienne (programmes de langue anglaise vs de langue française)



Qui plus est, le 12 avril, la *Laurentian* a annoncé des coupures massives, dont 48% de la programmation francophone. La hache est également passée du côté anglophone à la hauteur d'environ 20 % de sa programmation. Par contre, une fois de plus, nous constatons que la communauté franco-ontarienne a payé le prix fort des compressions.

Malgré cette période sombre, il existe une solution pour assurer la pérennité de l'éducation universitaire en français dans le Moyen-Nord et qui est appuyée par la communauté franco-ontarienne : l'octroi de la gouvernance par, pour et avec les francophones à l'Université de Sudbury. Depuis l'annonce de l'institution de son désir de devenir entièrement francophone le 12 mars 2021, la communauté Franco-Ontarienne a montré qu'elle est fortement en faveur du projet. Les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens se sont ralliés et ont envoyé 3000 lettres au recteur de la *Laurentian* pour demander le transfert des programmes de langue française vers l'Université de Sudbury.

Cette transformation du postsecondaire de langue française dans le Moyen-Nord serait cohérente avec les pages de l'histoire francophone de l'institution. Fondée sous le nom de Collège Sacré-Coeur en 1913 en réaction au Règlement XVII, l'Université de Sudbury est franco-dominante pendant plusieurs décennies, jusqu'à la naissance de la fédération laurentienne. C'est une solution conforme avec la principale requête historique de la communauté franco-ontarienne au sujet du postsecondaire, soit d'avoir des institutions gérées par, pour et avec les francophones. C'est une solution potentiellement viable et avec un haut potentiel d'intégration et de complémentarité dans le système de langue française de l'Ontario.

Et plus important encore: la communauté franco-ontarienne réclame haut et fort cette solution. Elle est endossée non seulement par l'AFO, mais par le leadership communautaire du Nord, les professeurs francophones de la *Laurentian* et par plus de 400 professeures et professeurs francophones de partout au pays, la communauté franco-ontarienne via les états généraux. De plus, 3 000 personnes ont envoyé une lettre au recteur et vice-chancelier et au président du Conseil des gouverneurs de la *Laurentian* demandant le transfert pur et simple de la programmation de langue française de leur établissement vers l'Université de Sudbury.

Ce dossier est de nature avant tout provinciale, mais nous sommes heureux de constater que le gouvernement du Canada est conscient qu'il a un rôle à jouer afin d'aider l'Université de Sudbury à se transformer comme il l'a fait lors de la création de nouvelles institutions postsecondaires de langue française hors Québec.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada :

- appuie financièrement dans le cadre d'une entente Canada-Ontario l'Université de Sudbury dans sa transformation; et
- redirige dès que possible le financement fédéral en matière de langues officielles destiné à la *Laurentian* vers l'Université de Sudbury.

Reddition de compte

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont investi des sommes importantes dans nos institutions pour l'éducation de langue française en milieu minoritaire. Si nous sommes

assurés que l'argent gouvernemental est investi dans la programmation et l'infrastructure francophone dans nos institutions gouvernées et gérées par, pour et avec les francophones, nous ne partageons pas cette certitude au niveau des universités bilingues. Malheureusement, il n'existe pas de méthodes de reddition de compte. La communauté ne peut pas savoir si l'argent qui est investi par les gouvernements en matière de langues officielles dans ces institutions bilingues est bel et bien utilisé pour la programmation et les services en français.

Dans son projet de loi C-32, *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles et apportant des modifications connexes et corrélatives à d'autres lois*, le gouvernement dit vouloir resserrer la reddition de compte dans le cadre des ententes de financement du gouvernement fédéral pour les langues officielles. Nous appuyons ce désir et croyons que des mécanismes de reddition sont essentiels pour le bien de la communauté. Nous ne pouvons pas continuer sans savoir si les institutions bilingues comme la *Laurentian University* dépensent réellement l'argent destiné aux langues officielles pour les programmes et services de langue française.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada ajoute des mécanismes de reddition de compte dans ses ententes de financement pour les langues officielles avec les institutions bilingues afin d'assurer une transparence complète sur les fonds gouvernementaux transmis dans ce type d'enveloppe budgétaire.

Réseau postsecondaire de langue française

Il sera aussi important de miser sur la collaboration entre nos institutions postsecondaires. Présentement, nos institutions sont principalement en mode compétition et tentent de garder la tête en dehors de l'eau. Présentement, seule l'Université d'Ottawa nous rapporte être en bonne santé parmi nos universités francophones et bilingues au pays. Elles doivent mieux collaborer dans l'objectif de mieux servir les gens sur qui reposent leur existence: les étudiantes et les étudiants.

Présentement, en Ontario, il y a un intérêt prononcé de plusieurs parties prenantes à la création et au renforcement de réseau postsecondaire franco-ontarien. Avec la présence de deux universités gouvernées et gérées par, pour et avec les francophones – bientôt trois? – et de deux collèges francophones ayant des campus aux quatre coins de la province, le potentiel de cette initiative est hautement intéressant. Sans compter, bien sûr, la possibilité pour les universités membres de ce réseau de créer des partenariats avec d'autres institutions postsecondaires du reste du pays, incluant le Québec.

La création d'un réseau ontarien et pancanadien, bâti par des partenariats négociés d'égal à égal entre institutions autonomes, serait prometteuse pour la pérennité et l'épanouissement de l'éducation postsecondaire en Ontario et pour diversifier l'offre de programmes de langue française. Ce réseau gagnerait évidemment grandement en force avec la présence d'une

université gouvernée et gérée par, pour et avec les francophones dans le Moyen-Nord de la province. Pour créer un réseau francophone efficace et solide, il nous faut des institutions francophones fortes et la *Laurentian* n'est plus en mesure de jouer ce rôle. Ce type de réseau pourrait viser, entre autres, le développement de certains programmes et services.

C'est également une occasion d'étudier les collaborations déjà existantes, de voir ce qui fonctionne et de penser à comment les adapter. Nous pouvons citer en exemples la collaboration entre l'Université de l'Ontario français, l'Université de Hearst et La Cité. Le Collège Boréal est aussi à développer des collaborations étroites et des parcours de mobilité étudiante de plus en plus prévisibles avec, notamment, l'Université Saint-Paul à Toronto et Ottawa. Boréal se verrait comme le partenaire collégial de choix de l'Université de langue française du Moyen-Nord, et des discussions très préliminaires ont eu lieu à cet effet avec le nouveau recteur de l'établissement. Certaines pratiques réussies existantes pourraient bénéficier à l'ensemble de nos institutions.

Par ailleurs, nous tenons à soulever notre chapeau à l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne et à la Fédération des communautés francophones et acadiennes pour l'organisation d'États généraux sur le postsecondaire de langue française au Canada.

Recommandation 3

En conformité avec ses champs de compétence, que le gouvernement du Canada encourage la collaboration et les partenariats entre les institutions postsecondaires de langue française.

La gouvernance « par, pour et avec » est, selon la communauté franco-ontarienne, un outil essentiel à son épanouissement. La communauté franco-ontarienne a déjà fait ses preuves à maintes reprises en matière d'éducation « par et pour » avec les conseils scolaires et les collèges La Cité et Boréal. Le gouvernement du Canada doit agir pour assurer la pérennité de l'éducation postsecondaire en français car en l'absence d'un continuum francophone solide, la communauté Franco-Ontarienne ne pourra pas continuer à fleurir.

Je vous remercie de l'attention portée à notre mémoire et je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.

Le président,



Carol Jolin